giz Bureau de la GIZ à Bamako

Coopération allemande au développement
Bureau de la GIZ à Bamako
BP : 1988

T +223 20 20 14 07
+223 20 20 14 32

E-mail : contratsmali@giz.de
Date : 24.11.2026

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
Référence : 10049487
Nom du Projet : Bureau et Projets GIZ Mali
N° de Projet : Y-990001-902
Pays : MALI

Lettre d'invitation à manifestation d'intérêt et conditions de participation

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la gestion de la santé au travail de ses collaborateurs, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH lance le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) en vue de sélectionner un médecin généraliste pour la fourniture de prestations médicales.

Veuillez consulter les termes de référence ci-joints (Annexe 1) pour des informations détaillées.

La présente procédure constitue **un appel à manifestation d'intérêt visant à identifier et présélectionner les candidats disposant des qualifications et des capacités techniques requises.**

Les candidats présélectionnés seront invités à participer à une procédure négociée, dans le cadre de laquelle ils devront soumettre une offre technique et financière conformément aux documents de consultation qui leur seront transmis**.**

1. Date limite de soumission, validité et étiquetage de l'offre

Si vous souhaitez manifester votre intérêt pour la réalisation des prestations décrites dans les termes de référence ci-joints, nous vous demandons de soumettre votre dossier de candidature par courriel, exclusivement au format indiqué, au plus tard le **11/12/2026 à 23h59 mn (GMT),** à l'adresse suivante : ml_quotation@giz.de

Les candidatures doivent rester valides pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :
Bonn et Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 32+36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 4460-0
F +49 228 4460-1766

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 6196 79-0
F +49 6196 79-1115

E info@giz.de
I www.giz.de

Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Bonn, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce : HRB 18384
Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Francfort-sur-le-Main, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce : HRB 12394
N° d'identification TVA : DE 113891176
N° d'identification fiscale : 040 250 56973

Président du conseil de surveillance
Niels Annen, Secrétaire d'État

Directoire
Thorsten Schäfer-Gümbel
(Président du directoire)
Ingrid-Gabriela Hoven
(Vice-présidente du directoire)
Anna Sophie Herken

Commerzbank AG Frankfurt am Main
BIC (SWIFT): COBADEFFXXX
IBAN: DE45 5004 0000 0588 9555 00

Le dossier administratif et les références techniques doivent être soumis sous forme de documents distincts au format PDF, intitulés comme suit :

- **10049487_Dossier administratif_Nom du soumissionnaire (PDF) ;**
- **10049487_ Capacité technique_Nom du soumissionnaire (PDF) ;**

L'objet du courriel doit être intitulé comme suit :

10049487_AMI_Prestation de services médicaux

2. Conditions, Forme et coûts

Les corrections ou modifications apportées aux candidatures peuvent être soumises jusqu'à la date limite de soumission et doivent respecter le même format que le dossier initial.

Les frais liés à la préparation et à la soumission des candidatures sont à la charge des candidats et ne sont pas remboursables par la GIZ.

À ce stade de la procédure, aucune offre technique et financière n'est demandée.

3. Dossier Administratif

- Les **pièces** à fournir par **le prestataire sont les suivantes** :

  - La déclaration d'éligibilité (Annexe 2) **(obligatoire)** ;
  - La copie légalisée du numéro d'identification fiscale (NIF) **(obligatoire)**;
  - Le quitus fiscal **(obligatoire)**
  - Attestation de non-faillite, le cas échéant **(obligatoire, si applicable)**
  - La copie légalisée de la carte NINA ou du passeport **(obligatoire)** ;
  - La copie légalisée de la carte professionnelle en cours de validité **(obligatoire)**.
  - Formulaire création du partenaire commercial (Annexe 3)

Les documents sus mentionnés dits obligatoires sont requis dans la totalité pour l'évaluation des pièces administratives.

L'absence (non-fourniture) ou la non-conformité de l'une de ces pièces peut entrainer le rejet de l'offre sans aucune demande d'information complémentaire.

La fourniture d'informations fausses est sanctionnée par le rejet de l'offre.

4. Capacité technique

Le candidat doit apporter la preuve de ses qualifications et de ses capacités techniques par la fourniture des documents justificatifs suivants :

- Le candidat doit justifier d'au moins trois (03) références de prestations similaires réalisées au cours des cinq dernières années, au Mali ou à l'étranger, notamment en qualité de médecin-conseil ou de médecin d'entreprise.

Les références doivent être accompagnées d'attestations de bonne exécution, de certificats de travail ou de tout autre document justificatif équivalent.

La fourniture d'informations fausses est sanctionnée par le rejet de l'offre.

5. Demandes de clarification

Veuillez adresser toutes les questions commerciales, techniques et procédurales le plus tôt possible. Les questions seront traitées si elles sont reçues au plus tard trois (03) jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres.

Les questions doivent être posées par écrit ou par courrier électronique uniquement à l'adresse suivante : achatsmali@giz.de avec comme objet : manifestation 10049487– question.

6. Évaluation des candidatures et présélection

Les candidatures seront évaluées sur la base des documents administratifs et des justificatifs de capacité technique fournis, conformément aux exigences définies dans le présent appel à manifestation d'intérêt.

L'évaluation portera sur :

- La conformité du dossier administratif ;
- Le respect des critères de capacité technique, notamment la présentation d'au moins trois (03) références de prestations similaires dûment justifiées.

Les candidats répondant aux critères d'éligibilité seront présélectionnés et invités à participer à la procédure négociée, dans le cadre de laquelle ils devront soumettre une offre technique et financière.

Les qualifications et l'expérience professionnelle du médecin seront évaluées lors de la procédure négociée, conformément aux critères définis dans les termes de référence.
La présélection dans le cadre du présent AMI ne constitue pas un engagement contractuel de la part de la GIZ.

7. Suite de la procédure

Les candidats seront informés des résultats de la présélection après la finalisation de l'évaluation des candidatures.

Les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation à soumissionner précisant les modalités et les conditions de participation à la procédure négociée au plus tard le 22.12.2026.

Le démarrage prévisionnel des prestations est fixé au **01.02.2027**.

La GIZ Mali se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel à manifestation d'intérêt.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs l'expression de nos salutations distinguées.

AUTORITÉ CONTRACTANTE
Service Achats et Contrats
Bureau de la GIZ Mali

Annexes

1. Termes de Référence (TdR)
2. Déclaration d'éligibilité
3. Formulaire création de partenaire commercial